

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 628

présenté par

M. Rancoule, M. Barthès, M. Ballard, Mme Hamelet, M. Jacobelli, Mme Robert-Dehault, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli, M. Villedieu, Mme Ranc, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Mauvieux, M. Bryan Masson, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Parmentier, Mme Mathilde Paris, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, Mme Lechanteux, Mme Lorho, M. Lopez-Liguori, M. Lottiaux, M. Loubet, Mme Martinez, M. Marchio, Mme Alexandra Masson, Mme Loir, Mme Levavasseur, Mme Lelouis, Mme Laporte, M. Houssin, M. Gonzalez, Mme Le Pen, Mme Lavalette, M. Hébrard, Mme Auzanot, M. Frappé, Mme Florence Goulet, M. Jolly, M. Guitton, Mme Dogor-Such, M. Guiniot, Mme Grangier, M. François, M. Grenon, Mme Colombier, M. Falcon, M. Girard, Mme Galzy, M. Gillet, Mme Engrand, M. Giletti, M. Catteau, M. Dragon, Mme Diaz, M. de Fournas, Mme Cousin, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Da Conceicao Carvalho, M. Cabrolier, Mme Blanc, M. Boccaletti, M. Chenu, M. Chudeau, M. Bovet, M. Buisson, M. Blairy, Mme Bordes, M. Baubry, M. Bentz, M. Bilde, M. Beaurain, M. Allisio et M. Berteloot

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 5 par la phrase suivante :

« Les personnes engagées en qualité de volontaires olympiques et paralympiques reçoivent, avant le début de l'ouverture du village des athlètes, la formation Prévention et secours civiques de niveau dispensée par l'un des organismes habilités par l'article L. 726-1 du code de la sécurité intérieure. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à assurer une formation aux premiers secours à tous les volontaires des Jeux olympiques et paralympiques afin de renforcer la sécurité de l'événement. Reconnue par l'État, la formation PSC1 permet à chacun de connaître les gestes à pratiquer lors d'accidents de la vie quotidienne ou de situations exceptionnelles (comme un attentat) avant que les secours puissent arriver. Les organisateurs prévoient 45 000 volontaires pour participer à la bonne réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. C'est une très belle occasion d'œuvrer au développement de l'apprentissage des gestes de premiers secours au sein de la population. Formés

aux gestes de premiers secours, les volontaires seront ainsi une aide précieuse complémentaire des services de secours qui risquent d'être déjà très mobilisés.